Affiché le 17/12/2020





DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES **DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT**

Séance du 15 décembre 2020

L'an deux mille vingt et le quinze décembre à vingt heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS: MMES ARMENGAUD - VALERO - MM ALBA - BARBERA - BERTHON - COLOMBIER -GALZIN - VERNHES - VIALA D. - MMES CAMINADE (Suppléante) - FADDI - KAZIMIERCZAK -RABOU - MM ALBERT - BRESSOLLES - CRIQUET - FAU - GARDELLE - GAYRAUD - GONNET (Suppléant) - JULIE (Suppléant) - MAZARS - MEYSSONNIER - MONTAGNE - MOULET - OURCET -RAMUSCELLO - RICARD - THOMAS - VANDENDRIESSCHE.

Mme Alexandra TAILLANDIER a donné procuration à M. Christian GALZIN M. Jean-Jacques AYRAL a donné procuration à M. Thierry BARDOU M. Thierry DAGUZAN a donné procuration à M. Thierry BARDOU

N° 2020/98

Objet: Finances: Budget Annexe Aquaval 2020: décision modificative n°1 - Virements de crédits

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée qu'afin de régulariser des opérations sur le Budget Annexe Aquaval, il est nécessaire de procéder à des virements de crédits.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la décision modificative n°1 du Budget Annexe Aquaval 2020 prévoyant des virements de crédits comme détaillés ci-dessous :

	Virements	de crédits	
Recettes		Dépenses	
Article	Somme	Article	Somme
8		678	500€
		607	-500 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 17 décembre 2020. Le Président,

Thierry BARDOU